

Prorogation des procédures de conciliation

Paris, le 19 septembre 2023, Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris annoncent avoir sollicité et obtenu la prorogation d'un mois des procédures de conciliation jusqu'au 19 octobre 2023.

Contact presse :

PLEAD

Étienne Dubanchet +33 6 62 70 09 43 etienne.dubanchet@plead.fr